

<p align="center"><b>REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE SX 85 ESPOIR</b></p>
--

Hors épreuve organisée dans le cadre du Championnat de France Sx Outdoor.

#### **ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS**

Peuvent prétendre participer à ce championnat, tous les coureurs qualifiés en Championnat de France Cadet 2013 et les pilotes désignés par l'entraîneur national.

Tous les coureurs doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, NJ3 ou NCA. Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Age des pilotes :

Minimum : 12 ans

Maximum : 15 ans

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes devront avoir 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Cylindrée : La cylindrée imposée est 85cc.

NOTA - Les plaques numérotées des machines seront : fond blanc / numéros noirs.

#### **ARTICLE 2 - NUMERO DE COURSE**

Les pilotes ayant un numéro de course identique dans le Championnat de France Cadet garderont leur numéro. Pour les autres pilotes, les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2013 (voir article 6.2 du règlement Général).

#### **ARTICLE 3 - FORMULE**

Le Championnat de France de Sx 85 Espoir sera organisé selon la formule suivante :

- Essais Libres
- Essais Chronométrés
- Demi-finales,
- Repêchage,
- Finale.

Ces épreuves se dérouleront sur des pistes de SX suivant les normes définies par la Commission Nationale de Motocross.

Si un pilote est reconnu d'un niveau insuffisant pour la pratique du supercross, il sera arrêté par le directeur de course (son engagement ne lui sera pas remboursé).

#### **ARTICLE 4 – EPREUVES**

Chaque pilote effectuera deux séances d'essais d'une durée de 5 mn plus une séance d'essais chronométrés de 7 mn afin d'établir les deux demi-finales et l'entrée en grille. Pour les épreuves se déroulant sur deux jours, il n'y aura qu'une séance d'essais libres le 2<sup>ème</sup> jour.

Chaque départ de course sera précédé d'un tour de reconnaissance.

A l'issue des deux demi-finales de 13 pilotes, les 5 premiers seront retenus pour la finale.

Un repêchage de 16 pilotes permettra de retenir les 5 premiers afin d'obtenir 15 pilotes pour la finale.

### - **Mise en place à la grille :**

- Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille.
- Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil.
- A la mise en place à la grille, les mécaniciens pourront accéder à la grille avec leur pilote afin de les aider à mettre le bloc fourche et les cales. Au signal du directeur de course, ils devront évacuer cette zone.

Le non respect de ces prescriptions pourra entraîner une amende de 75 € retenue sur les prix d'arrivée.

Nota : Si le nombre de pilotes présents est supérieur à l'admission directe en demi-finale, ils seront répartis en autant de groupes que nécessaire (le nombre de pilotes par groupe étant établi en fonction de la capacité de la piste). Les essais chronométrés qualifieront les 26 pilotes les plus rapides d'un classement scratch pour être admis aux demi-finales. Dans le cas où un ou plusieurs pilotes qualifiés seraient dans l'impossibilité de participer à ces demi-finales, ils seraient remplacés par les premiers non qualifiés.

Si le nombre de pilotes présents ne dépasse pas 15, trois manches de 5 mn plus 1 tour seront organisées dans la soirée. Un classement général sera établi par l'addition des points des trois manches pour déterminer le classement du Championnat de France.

### **ARTICLES 5 – ETABLISSEMENT DES GROUPES**

Les groupes seront établis à partir de la grille hiérarchique des pilotes à savoir :

- 1<sup>er</sup> groupe : en fonction du classement du championnat (année précédente pour la 1<sup>ère</sup> épreuve, provisoire pour les autres) ;
- 2<sup>ème</sup> groupe : toujours en fonction des classements, suivi des pilotes non classés placés dans l'ordre de leur numéro de course.

### **ARTICLE 6 – BAREME DES POINTS**

Le barème sera la même que pour le Championnat de France de Supercross.

Les 15 premiers pilotes de la finale marqueront des points suivant cet ordre :

1 <sup>er</sup>	20 points	6 <sup>ème</sup>	10 points	11 <sup>ème</sup>	5 points
2 <sup>ème</sup>	17 points	7 <sup>ème</sup>	9 points	12 <sup>ème</sup>	4 points
3 <sup>ème</sup>	15 points	8 <sup>ème</sup>	8 points	13 <sup>ème</sup>	3 points
4 <sup>ème</sup>	13 points	9 <sup>ème</sup>	7 points	14 <sup>ème</sup>	2 points
5 <sup>ème</sup>	11 points	10 <sup>ème</sup>	6 points	15 <sup>ème</sup>	1 point

### **ARTICLE 7 – RECOMPENSE**

Les 3 premiers de la Finale recevront une coupe ou les 3 premiers du classement général si 3 manches.

### **ARTICLE 8 – HORAIRES**

#### EPREUVE NOCTURNE

10 h 00 -14 h 00	Contrôles Administratif et Technique
15 h 00	1 <sup>ère</sup> séance essais libres groupe A – 5 mn
15 h 10	1 <sup>ère</sup> séance essais libres groupe B – 5 mn
	Libre Organisateur
16 h 00	2 <sup>ème</sup> séances essais libres Groupe A - 5 mn
16 h 10	2 <sup>ème</sup> séance essais libres Groupe B – 5 mn
17 h 20	Séance essais chronométré Groupe A – 7 mn
17 h 30	Séance essais chronométré Groupe B – 7 mn

#### **Horaires de la soirée**

20 h 15	1 <sup>ère</sup> Demi-Finale 5 mn + 1 tour (5 qualifiés)
20 h 25	2 <sup>ème</sup> Demi-Finale 5 mn + 1 tour (5 qualifiés)
21 h 35	Repêchage 5 mn + 1 tour (5 qualifiés)
22 h 45	Finale 7 mn + 1 tour

Pour les épreuves se déroulant en journée, les horaires sont laissés libres.

Se référer au Règlement du Championnat de France Supercross pour :

- Le rôle des Officiels
- L'application du règlement
- Les réclamations